

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Après travaux

RD 122A

Aménagement d'un carrefour, d'un passage piétons sécurisé et d'une section de piste cyclable à SENNECEY-LES-DIJON

Présentation de l'opération

Dans le cadre de la création du futur pôle commercial de SENNECEY-LES-DIJON le long de la RD 122A, des travaux routiers ont été réalisés par le Conseil Général à partir de septembre 2010 ; ils ont porté :

- d'une part, sur l'aménagement d'un carrefour giratoire, d'un passage piétons, et de la section intermédiaire de chaussée sur la RD 122A afin de fluidifier la circulation, de sécuriser les mouvements tournants et l'accès au futur pôle commercial,
- d'autre part, sur la création d'une piste cyclable bidirectionnelle au droit de la section aménagée.

Côte-d'Or

plus belles, plus sûres, nos routes



Avant travaux



Pendant travaux



Après travaux

Les travaux

Aménagement de la RD 122A

Le Conseil Général a dirigé l'aménagement de ce carrefour et du passage piétons, accompagné par le renouvellement de la couche de roulement. La traversée de SENNECEY-LES-DIJON deviendra à terme une voirie communale.

Création de la piste cyclable

Le Conseil Général a complété l'aménagement par la création d'une voie cyclable souhaitée par la commune.

La section aménagée pour les modes doux est une ébauche de piste cyclable le long de la RD 122A.

La maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre

Le Conseil Général a pris en charge la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre des travaux routiers et de la section de piste cyclable concernée par ces travaux.

Les entreprises

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise EIFFAGE.

**377 000 €TTC coût total
des travaux**

Le financement

Le Conseil Général a avancé la totalité du financement.

La commune a participé financièrement à hauteur de 108 000 €, et SENNECEYDIS à hauteur de 107 000 €.